

BULLETIN MUNICIPAL



Longpré-Les-Corps-Saints - N° 17

CENOTAPHE D'ALEAUME de FONTAINE

Cénotaphe du grec kenos = vide et de taphos = tombeau

C'est un monument élevé à la mémoire d'un mort et qui ne contient pas son corps.

Il se trouve dressé contre le mur oriental de la crypte, un dessin de Monsieur DUTHOIT en 1923 atteste déjà sa présence à cet endroit, avant la révolution, il devait se trouver placé dans le caveau des fondateurs, face au sarcophage de Laurette de Saint Valéry, son épouse.

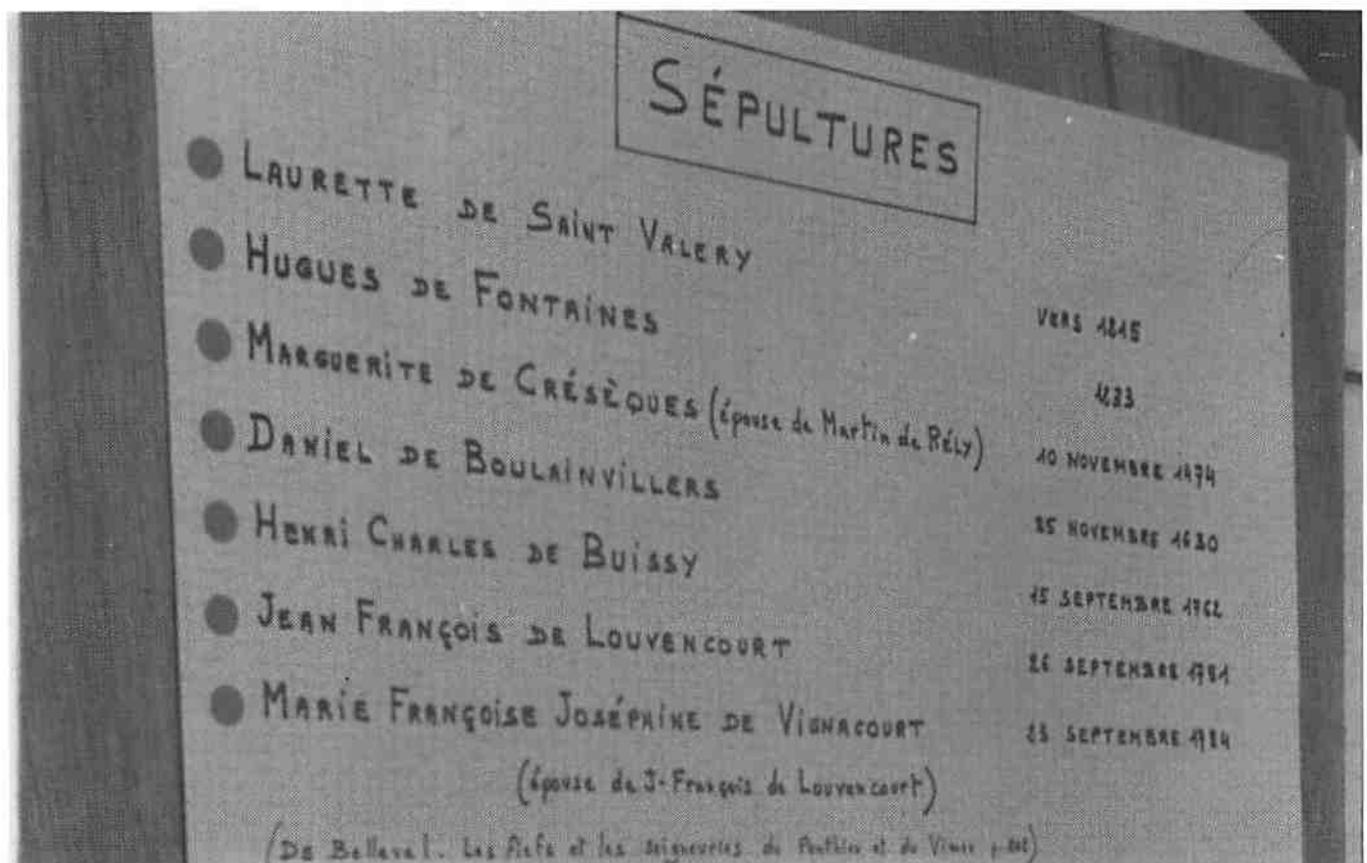
Mesurant 1m 86 sur 0 m 86 on a retrouvé un décrochement correspondant à sa place primitive.

Cette pierre tombale est classée par les monuments historiques depuis le 21 Février 1907.

Le cénotaphe représente Aléaume de Fontaines, fondateur de la Collégiale de Longpré et donateur de 116 Reliques après la prise de Constantinople en 1204.

Aléaume porte un surcot sans manche dont il retient la cordelière de la main droite. Dans la main gauche il tient un gant de fauconnerie insigne de noblesse.

Une aumônière est suspendue à la ceinture de sa robe.



Cette oeuvre a dû être commandée par Laurette de Saint Valéry, décédée en 1215, mais réalisée par son fils, Hugues, mort en 1233, oeuvre destinée à rappeler la mémoire d'Aléaume, disparu en Orient.

Le cénotaphe de LONGPRE-les-CORPS-SAINTS ressemble étonnamment au gisant de Clovis, mort en 511, provenant de Sainte Geneviève et actuellement à la Basilique Saint Denis, taillé entre 1220 et 1230

Cette pierre tombale est bien du début du 13ème siècle.

EDITORIAL



Voici le 17ème numéro de notre bulletin Municipal. Au seuil de l'année 1988, mon premier devoir, un devoir bien agréable, est de vous présenter pour vos santés, pour l'harmonie de vos foyers, pour l'avenir de vos enfants, pour le niveau de vos ressources et pour votre bonheur en général les vœux de mes collègues du Conseil Municipal et les miens.

En charge des intérêts de cette commune, nous constituons une équipe municipale qui est évidemment composée de personnalités ayant chacune sa propre sensibilité, mais nous nous sentons unis par un point commun : le sens du bien public dont nous nous sentons comptables vis à vis de nos concitoyens.

Aussi, c'est au nom de ce qui nous rapproche, que notre Bulletin Municipal change d'aspect. C'est une nouvelle formule enrichie et augmentée, que nous vous proposons en laissant le soin aux Commissions Principales de rédiger une synthèse concise, pratique, sous une forme claire et agréable, se rapportant aux diverses réalisations effectuées au cours de l'année qui vient de s'écouler sans bruit, bien que le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit.

Notre ambition étant de forger l'outil qui vous informera plus et mieux sur l'action du Conseil Municipal et des différentes associations qui oeuvrent pour le bien être de la Commune. Ainsi, celles-ci sont une fois de plus à l'honneur et c'est logique, si on considère que la vie associative est un des ferments les plus actifs de la vie communale. C'est pourquoi, j'invite le bon public à encourager toujours plus vigoureusement les louables efforts des animateurs de sociétés, lesquelles vous le savez, se donnent pour but d'animer le village. Toutes n'ont pas trouvé place dans ce bulletin, mais patience, leur tour viendra.

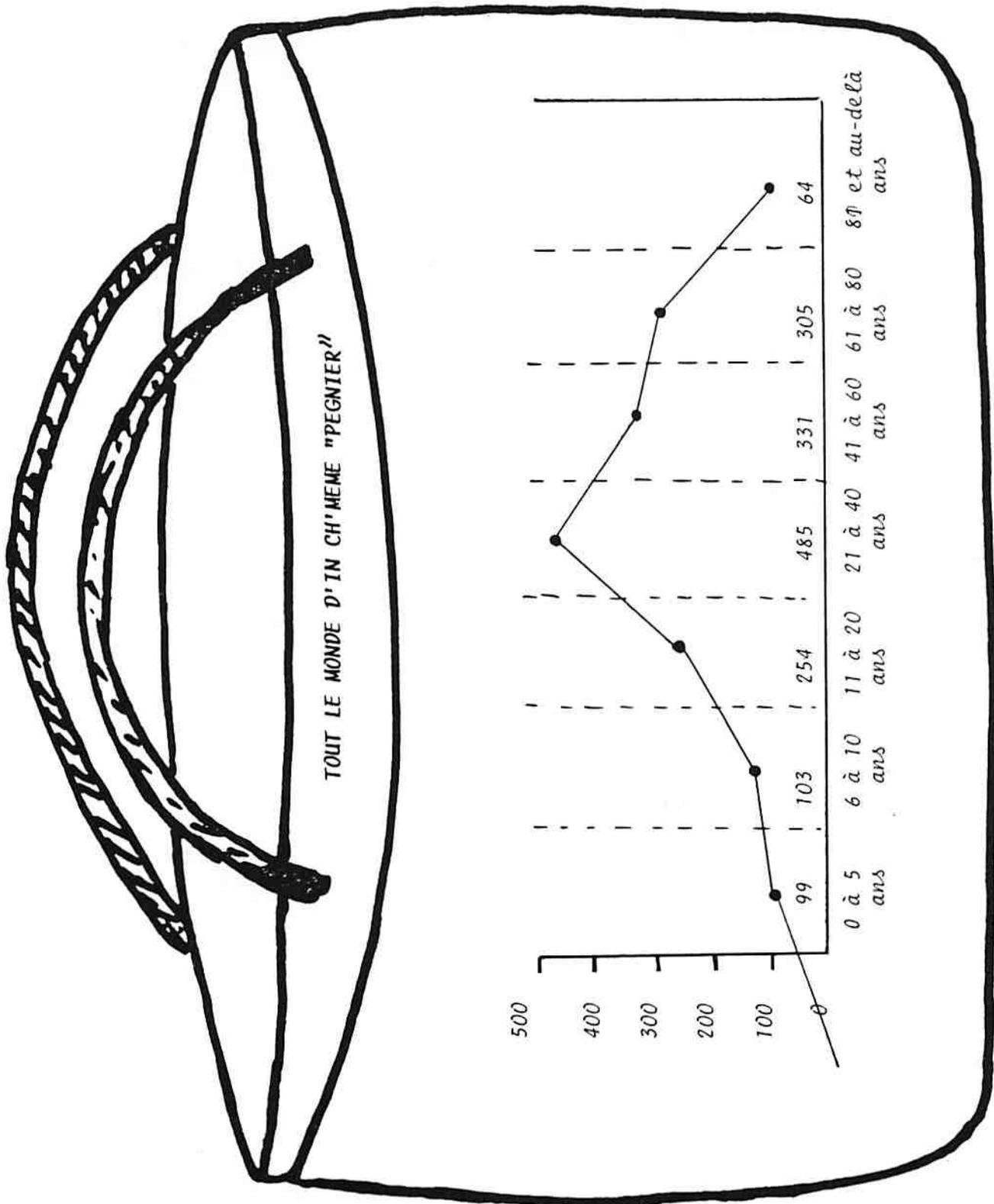
Enfin, avant de tourner la page, je réitère collectivement et publiquement mes vœux, mais je ne voudrais pas terminer l'expression de ces vœux sans adresser une parole particulière au personnel de l'administration communale. En assurant dans la discrétion et l'efficacité une tâche en constante évolution et on peut dire en constante complication, demandant de plus en plus de technicité et de rigueur, nos administrateurs communaux ont acquis un mérite que nous avons peu d'occasions de souligner. Je suis heureux de profiter de la circonstance pour les honorer chaleureusement.

Je déclare donc ouverte cette année 1988, en souhaitant que l'âge d'or soit devant nous, et non derrière.

ALAIN DROUVIN
Maire de LONGPRE LES CORPS SAINTS

LONGPRE une commune à la démographie

bien équilibrée



LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission se réunit généralement deux fois par an. Elle est chargée d'étudier, d'élaborer les propositions faites par le Maire, en matière de dépenses et recettes pour l'année

Tout commence par le BUDGET PRIMITIF, qui fait apparaître les prévisions annuelles des dépenses et recettes. C'est également à travers ce budget que les décisions de taux des impôts directs sont prises, avant d'être soumises au vote par l'ensemble du Conseil. Pour 1987, les taux n'ont subi aucune hausse par rapport à 1986. Par contre, les bases notifiées, qui sont imposées par les Services Fiscaux ont été réhaussées.

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	4.451.240	7,33 %	0 %	326.278	- 3,72 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties ...	2.580.990	18,75 %	0 %	480.186	- 6,86 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	324.900	38,26 %	0 %	124.307	- 0,43 %
Taxe professionnelle	3.850.100	10,64 %	0 %	409.651	- 12,18 %
Total	1.118.723			1.340.420	- 1,09 %

BALANCE GENERALE

Libellés	Propositions du Maire
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	3 958 035,00
Recettes	3 958 035,00
Déficit	0
Excédent	0
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	967 800,00
Recettes	967 800,00
Déficit	0
Excédent	0
RESULTAT GLOBAL	
Déficit	0
Excédent	0

En fin d'année, courant septembre-octobre, la Commission se réunit à nouveau pour examiner avant sa présentation au Conseil, le **COMPTE ADMINISTRATIF** qui reflète exactement ce qui a été dépensé et ce qui a été reçu au cours de l'exercice précédent.

C'est en quelque sorte le bilan officiel d'une gestion financière communale.

Il est ensuite procédé, sur proposition du Maire, à certaines modifications au **BUDGET PRIMITIF** en cours, c'est le **BUDGET SUPPLEMENTAIRE**.

BALANCE GENERALE

Libellés	Réalisé
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	3 459 663,06
Recettes	4 346 617,21
Déficit	
Excédent	886 954,15
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	921 717,35
Recettes	921 717,35
Déficit	0
Excédent	0
RESULTAT GLOBAL	
Déficit	
Excédent	886 954,15

Les chiffres représentent exactement les dépenses et recettes réalisées en 1986 pour le fonctionnement et l'investissement.

L'excédent représente le solde positif à fin 1986.

LA COMMISSION DES FINANCES

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1987

Libellés	Propositions du Maire
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	630 012,00
Recettes	630 012,00
Déficit	0
Excédent	0
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	602 809,00
Recettes	602 809,00
Déficit	0
Excédent	0
RESULTAT GLOBAL	
Déficit	0
Excédent	0

Le Président Adjoint
Jean-Luc FRERE

LA COMMISSION DES TRAVAUX

Il faut se rappeler les dépenses des années précédentes pour la réalisation des travaux importants : stade municipal, École maternelle, chemins, etc...

En 1987 nous avons mis en chantier la suite de nos prévisions antérieures retardées par une raison majeure : finance oblige !

TRAVAUX EN 1987 :

Aménagement de la salle de la Mairie : coût 65.334,60 frs
Ne reste à faire que les revêtements muraux : au soins du personnel communal
Progrès certain et apprécié par tous pour l'insonorisation

Assainissement de la rue des Eaux : coût 8.779,25 frs
Achat de tuyaux
Main d'oeuvre par le personnel communal
Les riverains ne craignent plus le débordement des égouts

Salle des Fêtes : coût environ 50.000,00 frs
Isolation des murs, révision de l'installation électrique
pose de lambris etc... main d'oeuvre personnel communal

Grosses réparations :
Moteur de la cloche de l'église et clignotants aux écoles : coût 8.711,17 frs
Electro-tintement pour le carillon de la Mairie : coût 5.977,44 frs
Pompe de la station d'épuration : coût 18.119,52 frs

Divers achats :
Un compresseur : coût 6.962,72 frs
Un karcher : coût 19.437,00 frs
Un camion de pompier : coût 20.000,00 frs

Matériel acquis pour améliorer celui existant mis à la disposition du personnel communal.

Personnel qui, s'il ne faut pas le crier trop fort mérite néanmoins nos félicitations et nos encouragements pour le travail fourni et les services rendus.

Pour 1988 d'autres chantiers sont prévisibles, mais il ne faut pas promettre plus que possible. Il est certain que ce possible nous le ferons !

Le Président Adjoint
Maurice COZETTE

LA COMMISSION DES CHEMINS

Cette commission composée de plusieurs Conseillers Municipaux, sous la présidence de Monsieur Alain DROUVIN, Maire, se devait d'établir un bilan et d'informer la population de LONGPRE des différents travaux réalisés dans le courant de cette année 1987.

Je me permettrai un petit rappel. Il existe 7 kms de voie communale et 11 kms de voie rurale. 18 kms à entretenir dans les meilleures conditions possibles et dans l'intérêt de tous.

Après avoir procédé à d'importants travaux dans les années 1984 - 1985 - 1986 c'est à dire ;

- Nouveau stade des sports
- Courts de tennis
- Assainissement des rues Chasse Gallet et des Fusillés

Réalisations présentées et acceptées par le Conseil Municipal en 1987 :

- | | |
|---|----------------|
| - Goudronnage de la rue Saint-Martin | 35.504,45 frs |
| - Goudronnage et bordurage de la rue du 43° R.I.C. du passage à niveau à la limite de LONGPRE-CONDE-FOLIE | 418.363,72 frs |
| - Réfection de la Place de la Mairie
Cette dernière s'imposait en raison des dégradations | 160.999,50 frs |
| - Aménagement des trottoirs et parking autour du stade
rue de la République | 32.674,20 frs |

Tout cela coûte cher et les chiffres le confirment

Le Conseil Municipal et la Commission des Chemins sont conscients de l'effort à réaliser et, dans la mesure de leurs moyens, d'effectuer le maximum de travaux, toujours soucieux du bien-être des Longiprates. D'autres réalisations sont envisagées dans les prochaines années. Il ne serait pas logique de tourner cette page sans rendre hommage aux cantonniers et employés communaux pour l'exécution de ces travaux en tous genres qui forcent l'admiration des communes voisines.

Le Président Adjoint
Alfred JOLY



Travaux à Longpré.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Compte rendu de tout ce qui a été voté et réalisé par le Conseil Municipal présidé par Monsieur DROUVIN, Maire.

FOURNITURES SCOLAIRES : 52.000 Frs
Toutefois, nous avons relevé dans le Journal Officiel les décrets du 29.1.1890 et du 12.4.1943 indiquant que les fournitures scolaires à usage individuel sont à la charge des familles.

ACHAT DE MOBILIER : 25.000 Frs
Tous les ans, une partie du matériel scolaire est rénové ou remplacé.

FRAIS DE PERSONNEL (Charges sociales comprises) 115.000 Frs
Ceux-ci concernent les femmes de service attachées aux écoles.

REFECTION DES ECOLES : 9.500 Frs
Cette somme a été dépensée pour la réfection de la cour de l'Ecole Edouard Branly

EDUCATION MUSICALE ; 9.000 Frs
Somme allouée au Professeur pour donner aux enfants une approche de la musique et avec l'espoir qu'ils grossiront les rangs de notre Harmonie.

DISTRIBUTION DE LAIT : 25.000 Frs
Appréciée des petits et des grands.

FETE DE NOEL : 9.000 Frs
Permet aux enfants de voir différents films suivis d'une distribution de friandises.

PISCINE : 1.860 Frs
Le transport est pris en charge par la Municipalité.

VOYAGE 1987 : 5.000 Frs
Pour l'Ecole "Marie Curie"
Les enseignants avaient choisi de se rendre à CLERES

Pour l'Ecole "Edouard Branly"
But de leur sortie : BOULOGNE-sur-MER 12.288 Frs

Malgré le temps maussade, les enfants ont apprécié BOULOGNE S/MER. Le fait de se rendre en train, visiter la ville en car avec une hôtesse, prendre le chemin des douaniers le long de la falaise, voir le départ d'un HOVERCRAFT, s'arrêter pour l'achat d'un petit souvenir, partager le pique-nique dans les compartiments à cause du froid ; tout cela a contribué au déroulement, dans la bonne humeur, de cette journée qui s'est terminée à la descente à LONGPRE, par une débauche de casquettes vertes et jaunes gracieusement offertes par la S.N.C.F.

Tous ces chiffres prouvent que la Municipalité fait des efforts pour le bien-être de nos enfants.

La Présidente Adjointe
Françoise FLOCTEL

LA COMMISSION DES POMPIERS

Le premier dimanche de chaque mois et par n'importe quel temps, simplement mais avec beaucoup de sérieux, nos Sapeurs sont à pied d'oeuvre pour manoeuvres et revues de matériel, vérifications des bouches d'incendie, leur débit, etc... et toujours sous l'oeil vigilant de leur nouveau chef Jean DEBUREAUX.

Dans le courant de l'année, même si les "Allo, Allo les Pompiers" ne sont pas toujours ponctués du cri de la sirène, située sur le mur gauche de la mairie, nos Pompiers sont toujours présents :

1°) Dans la joie : en ce qui concerne les fêtes, courses à pied et cycliste, ou autres manifestations publiques ou lorsqu'ils sont mandatés par la Gendarmerie pour participer au bon déroulement de la circulation.

2°) Dans la tristesse : quand il s'agit d'accidents de la circulation (morts), accidents de personne physique (chutes), de sauvetages dans les marais : barque ou voiture ou de feux de cheminée, inutile de rappeler que leur intervention rapide évite bien des catastrophes (6 interventions dans l'année).

3°) Ou plus comiquement : Déguisés en cosmonautes pour détruire les nids de guêpes (9 en 1987).

En cas de sinistre, procéder de la façon suivante
soit en téléphonant au 22.31.90.18
soit en actionnant la sirène

- un premier appel d'une minute, suivi de trois appels de trente secondes
- rester sur place jusqu'à l'arrivée d'un pompier, afin de lui indiquer le lieu du sinistre ou de l'accident.
- Sachez que le 18 est facile à faire en cas de panique, vous appelez ABBEVILLE, qui appelle AIRAINES, qui appelle LONGPRE.

A chaque instant et quand il le faut ils répondent **PRESENT**. Ils sont bénévoles, c'est pourquoi ne les dérangez pas inutilement. Mais n'hésitez pas si besoin est.

Le Président Adjoint
Gérard TESTELIN

LA COMMISSION DES FETES

Comme tous les ans, les fêtes du 14 Juillet, organisées par la Commission des Fêtes, ont connu un vif succès à Longpré.

Elles commencèrent le 13 au soir par la traditionnelle retraite aux flambeaux, et le feu d'artifice qui clôtura la soirée fut très apprécié des nombreux spectateurs.

Le 14 Juillet, dès 6h30, comme à l'accoutumée, les candidats pêcheurs se réunissaient devant la Mairie et, tambours et clairons en tête, formaient un joyeux défilé matinal en direction des marais, accompagnés par plusieurs membres du conseil municipal.

A 9 heures, un coup de clairon annonçait la fin du concours et, après vérification des commissaires, la sirène invitait les participants à se rendre à la salle des fêtes où avait lieu la remise des prix dans une ambiance amicale et sympathique.

Tous les participants furent récompensés et les premiers prix furent décernés à :

- Mademoiselle Isabelle LE CAM (1er prix catégorie dames)
- Monsieur Jean-Marc DESENCLOS (1er prix catégorie messieurs)

L'après-midi, à 15 heures, la Fanfare et les Sociétés locales, avec leurs drapeaux, accompagnaient les représentants du Conseil Municipal au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe et, après un vin d'honneur offert par la Municipalité, tous se rendaient

en chœur sur la Place du Marquelet où avaient lieu les jeux traditionnels.

Le polochon sur l'eau, toujours fort apprécié, fut particulièrement animé par notre ami "Bilou" que les plus jeunes essayèrent d'imiter.

La course en sacs réunit, comme d'habitude, un grand nombre de jeunes candidates et candidats enthousiastes, arbitrés avec bienveillance par notre sympathique Kinési local.

Le jeu d'anguille, auquel il ne faut pas avoir peur de se mouiller, permit d'éprouver l'adresse et l'intrépidité de nombreux candidats qui ne craignirent pas la douche fatidique.

A noter particulièrement cette année les jeux picards (assiettes et berlinguettes) qui remportèrent un vif succès parmi les adultes.

Après le mât de cocagne qui cloturait les jeux de l'après-midi, au milieu d'une nombreuse assemblée réunie sous un ciel clément, les animations se terminèrent par une distribution généreuse de friandises aux enfants empressés et joyeux.

Le soir, un orchestre réunissait Longiprates et Estivants pour un bal public Place de la Mairie où danses modernes et anciennes entraînèrent gaiement les participants.

La Présidente Adjointe
Jacqueline GAIGNEUX



LE CENTRE COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE (CCAS)

OBSERVATIONS GENERALES :

Les Bureaux d'Aide Sociale créés en 1953, puis supprimés en 1954 et rétablis par le décret du 2 Février 1955 viennent de faire l'objet d'une harmonisation avec les textes sur la décentralisation administrative.

Ainsi, l'article 55 de la Loi n° 17 du 6 Janvier 1986 a modifié une partie des textes afférents aux Bureaux d'Aide Sociale, en changeant d'abord leur dénomination ; ils deviennent des CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE.

Puis, comme conséquence de la centralisation, le législateur confie aux Maires le pouvoir de désigner les Membres de la Commission Administrative, autres que les élus, qui étaient auparavant nommés par le Commissaire de la République.

CREATION :

Il existe un C.C.A.S. dans chaque commune. Sa création est de droit, c'est à dire qu'il n'y a pas besoin d'une décision préalable.

COMPOSITION :

Le C.C.A.S. est géré par un Conseil d'Administration composé de la façon suivante :

- Le Maire (Président de droit)
- 4 Conseillers élus par le Conseil Municipal
- 4 personnes nommées par le Maire parmi celles participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la Commune dont obligatoirement :
 - un représentant des Associations Familiales désigné sur proposition de l'U.D.A.F
 - un représentant des Associations de retraités et de personnes âgées du département.
 - un représentant des Associations des personnes handicapées du département.

Une fois constitué, le Conseil d'Administration doit élire en son sein un (e) vice-président (e) qui le préside en l'absence du Maire.

NOMINATION :

Les personnes dont les noms suivent sont nommées pour une période de quatre ans membres de la Commission Administrative du C.C.A.S., à compter de la date d'expiration du précédent mandat fixé par arrêté Préfectoral.

- Madame VANDERPOORTEN Germaine ''3° mandat''
- Madame POLLEUX Lucienne ''3° mandat''
- Madame ENTZMANN Simone ''3° mandat''
- Madame DROUVIN Danielle ''1er mandat''

Les élus étant nommés pour six ans sont :

- Madame BRANDICOURT Marie-France
- Madame GAIGNEUX Jacqueline
- Monsieur CAUMARTIN Régis
- Monsieur HEULIN Gustave.

Madame BRANDICOURT M.F. est nommée Vice-Présidente.

ATTRIBUTIONS :

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social de la commune. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans des conditions fixées par voie réglementaire. En outre, il exerce une action de prévoyance, d'entraide et d'hygiène sociale. Son action à l'égard des personnes âgées se manifeste par la création et la gestion des services d'aides ménagères et de soins à domicile, la gestion de logements ainsi que la répartition des bons des fêtes de fin d'année et tout naturellement du traditionnel banquet.

RESSOURCES :

Pour pouvoir assumer le rôle qui leur est confié, les C.C.A.S. doivent disposer de certaines ressources. On distingue les recettes ordinaires et extraordinaires. Parmi les premières on trouve les revenus du patrimoine mobilier et immobilier, une part du produit des concessions de terrain dans les cimetières, une fraction des sommes perçues au titre de l'impôt sur les spectacles, le produit des quêtes et dons divers. Parmi les secondes arrivent les legs et les emprunts. Mais les ressources bien souvent sont insuffisantes et le Centre doit faire appel aux subventions du Conseil Municipal, soit pour financer partiellement l'ensemble de ses dépenses d'aide sociale facultatives, soit pour permettre une action particulière dans le même domaine.

Voilà un exposé bien sommaire, retraçant surtout les grandes lignes dans son ensemble. Aussi, l'hirondelle ne faisant pas le printemps, souhaitons que le C.C.A.S. fasse aussi bien que l'ex B.A.S., considérant que la libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos.



Absent le jour de la photo de famille, mais toujours présent.



SYNDICAT D'ADDUCTION

D'EAU POTABLE

Historique :

Séance du 17 Novembre 1936 ; Le Conseil décide de mettre à l'étude le projet d'adduction d'eau.

Le 5 Mai 1937 ; Achat de terrain pour travaux de captage.

Le 28 Juillet 1939 : Subvention accordée par le Ministre pour les réalisations du projet.

Août 1939 : LA GUERRE

Le 2 Décembre 1944 ; reprise du projet.

Le 2 Avril 1947 : L'eau a coulé la première fois du château d'eau au Marquelet avec une cuve provisoire de 50m³ et une pompe de 9m³ heure.

En Mai 1951 : Construction de bâtiments et Pose de 2 réservoirs de 200m³

Courant de l'année 1952 : la distribution d'eau se faisait avec 2 pompes débitant chacune 30m³/H

Mais au fur et à mesure de la reconstruction et de la mise en place du tout à l'égout la consommation augmente très fortement et le débit du puits qui était de 21m³/H en 1958 n'était plus que 25m³/H en 1961.

La décision fut prise de creuser un deuxième puits, plus profond, à 8 mètres du premier.

Le 2 Janvier 1961 les deux puits étaient jumelés et on enregistra un débit de 210m³/H. Ces deux puits sont à 70 mètres de profondeur et à deux mètres au-dessus du niveau de l'eau des marais de la Somme. Ainsi l'eau qui coule sur vos évier et que vous buvez vient du plateau. Elle a traversé des kilomètres de roches qui l'ont filtrée et se trouve **consommable directement** ce qui est assez rare de nos jours.

En même temps que l'on creusait le 2ème puits, on construisait deux nouveaux réservoirs de 200m³ chacun ce qui portait la réserve à 800m³. Ces réservoirs sont remplis automatiquement la nuit et chaque matin vous apercevez peut-être le Fontainier du Syndicat monter au château d'eau pour vérifier ;

- si tout s'est bien passé
- si les cuves sont pleines
- relever la consommation d'électricité. Il est pompé journallement de 500 à 600m³.

Dire tout ce qu'est le service des Eaux ou plutôt le Syndicat Intercommunal d'Adduction et de distribution d'eau nécessiterait probablement un bulletin municipal entier. Aussi plongé dans l'embarras, il m'a fallu nager à travers le temps pour retourner à la source.

Pour certains d'entre-vous l'eau, c'est une quittance dont le montant est toujours abusif "Ils l'ont encore augmentée... ils exagèrent". Pour d'autres, ce sont des trous et des tranchées "Il fallait bien qu'ils passent dans ma rue, il y en a bien d'autres".

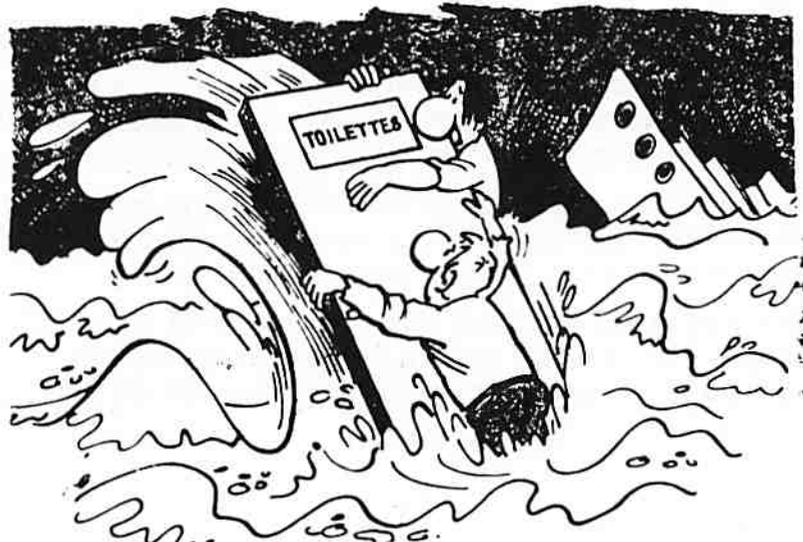
En définitif, il semble que la majorité des usagers ne se rend compte de l'existence du service des eaux que lorsque l'un d'entre eux se dirige vers le robinet et, qu'après avoir effectué la manoeuvre nécessaire, s'aperçoit avec désappointement qu'il ne s'écoule rien de l'orifice.

A ce travail coutumier, le fontainier doit surveiller les canalisations, rechercher les fuites et dès qu'il trouve une fuite ou une conduite cassée, il doit la réparer ; de quoi s'amuser lorsque l'on pense que pour LONGPRE, CONDE et BETTENCOURT il y a presque 25 kilomètres de canalisation.

Reste à souligner que périodiquement la surveillance de l'eau que vous buvez est faite par le laboratoire départemental d'hygiène et de contrôle des eaux qui fait des prélèvements à LONGPRE-CONDE-BETTENCOURT, et dont les résultats sont communiqués au Syndicat.

Je conclurai en espérant n'avoir pas été monotone, le but de ce compte rendu ayant été simplement de renseigner les lecteurs de ce bulletin en leur montrant ce qu'est le Syndicat d'Adduction et de Distribution d'Eau et comment il fonctionne.

Le Comte d'O



— Quand je pense qu'il n'y a pas une heure, on se plaignait qu'il n'y avait pas l'eau au lavabo !

LES MAIRES RURAUX et

leurs POUVOIRS de POLICE

"le pouvoir de POLICE du MAIRE" thème du congrès départemental des élus Maires ruraux à LONGPRE-les-CORPS-SAINTS le 23 Mai 1987.

Cette Association n'est pas une amicale des Maires, mais un centre d'information et de formation sous la houlette de son Président M. DANTEN qui dans son discours de bienvenue, a rappelé le rôle de conseil de cette structure qui attirent de plus en plus d'élus, preuve d'une réelle demande d'information.

Plus de trois cents Maires et élus des communes rurales ont, sous la présidence de Mr OHREL, Préfet de Région tenté de mieux définir leurs attributions en matière de police.

A la tribune M. Drouvin, Maire de LONGPRE, était entouré du Procureur Général DOWRLING-CARTER, de Mrs CLAISSE, premier Vice-Président du Conseil Général, ASNAR de la Protection Civile, BONNAIRE de la Préfecture, du Colonel ANCELIN des Services Incendie, du Commandant RIVIERE de la Gendarmerie.

LES POUVOIRS GENERAUX

Tous les intervenants ont pendant plus de trois heures développé les attributions des maires en matière de police. Le Premier magistrat d'une commune a l'obligation d'assurer l'ordre. Mais ce devoir ne peut se limiter aux seuls ordres reçus de la part du Sous-Préfet ou du Préfet. Etant "sur le terrain" il peut, dans le respect des libertés publiques et individuelles et dans le cadre de la loi, prendre des arrêtés municipaux. Depuis 1982, ils sont exécutoires à deux conditions : qu'ils soient déposés à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture et qu'ils soient publiés ou notifiés à la personne concernée.

Ces pouvoirs généraux des maires concernent la circulation, l'éclairage, la signalisation, le nettoyage, la démolition des édifices, etc... Suivant les régions, la maire a aussi des pouvoirs particuliers, comme celui d'interdire ou de réglementer la baignade. Mais l'on se doute bien qu'une telle décision est

difficile à prendre, le tourisme étant une source de revenus non négligeable.

Dans la plupart des cas ce sont les Préfets qui se chargent de l'annonce de ces arrêtés.

EN COLLABORATION AVEC LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE.

Les officiers de police judiciaire (OPJ) ont les pouvoirs les plus étendus. Ils sont habilités à retenir les citoyens, à décider éventuellement d'une garde à vue et à pratiquer une perquisition en cas de flagrant délit. Sont OPJ : les Maires et leurs Adjoints, les officiers et gradés de la gendarmerie, les gendarmes sous certaines conditions, les inspecteurs généraux, les commissaires de police et les inspecteurs ayant au moins 2 ans de service effectif.

Les agents de police judiciaire (APJ) secondent les OPJ et dressent des procès-verbaux en cas d'infractions. Ce sont : les enquêteurs, les inspecteurs ou les gendarmes qui ne sont pas OPJ.

Les agents de la police judiciaire (APJ) agissent auprès des OPJ et rendent compte des infractions dont ils ont connaissance en établissant un rapport. Entrent dans cette catégorie les agents de police municipale, les gradés et les gardiens de la police nationale...

Ces actions, c'est un souhait de M. DOWRLING-CARTER, doivent le plus souvent possible se faire en concertation avec le Procureur de la République. Tous ces thèmes longuement présentés par les intervenants n'ont malheureusement laissé que peu de place aux questions de l'assistance. Le mot de la fin revint à M. CLAISSE qui souligna l'attachement du Conseil Général à l'Association des élus et Maires ruraux : "le Conseil Général vient de créer un service à l'attention des Maires ruraux, dirigé par M. SPRENGNETH. Votre présence massive montre à quel point vous avez un haut sens du devoir et du service."

Cette matinée s'est clôturée par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts de LONGPRE.



Congrès des Maires, 23 Mai 1987.

FETE DES MERES

"Oh l'amour d'une mère, Amour que nul n'oublie...."

Le 31 Mai 1987, c'est ainsi que Monsieur Drouvin, Maire, accueillait à la salle des fêtes les Mamans, dont trois d'entre elles étaient particulièrement à l'honneur :

La médaille d'OR de la famille française était remise à :

- Madame FAILLU née EVRARD Marie-Thérèse, mère d'une famille de huit enfants,
- Madame MARIETTE née LORGE Marie-Rose, mère d'une famille de huit enfants.

La médaille d'ARGENT de la famille française était remise à :

- Madame CHAMU née QUATRELIVRE Christiane, mère d'une famille de six enfants.

Après les félicitations et le discours de Monsieur le Maire rappelant les valeurs familiales, la musique municipale s'associa à ces remises de distinctions en interprétant des morceaux très appréciés du public, parmi lequel on notait la présence d'amis anglais venus d'Eastry.

C'est par une distribution de brioches et rafraichissements que se termina cette agréable cérémonie.



La bi-énergie

au service de tous

A l'initiative de l'E.D.F. et avec l'accord de la municipalité, trois journées d'information sur la bi-énergie et la tarification se sont déroulées dans la salle des fêtes municipale. En présentant le programme, les animateurs, MM. Gruel et Fontaine ont assuré l'intérêt de cette manifestation. Grâce au concours de nombreux installateurs et grossistes et de responsables de la Caisse d'Epargne d'Abbeville, les personnes présentes ont pu se familiariser avec la « bi-énergie », technique qui allie avec bonheur l'électricité et le fuel.

Des animations en soirée et le tirage d'une tombola dotée de nombreux lots de valeur, permirent à Nicolas Roche et Xavier Papin de remporter deux vélos bi-cross.

Le dernier jour, et en présence de M. Pollet, chef de la subdivision d'Abbeville, de M. Duthoit, chef de district d'Airaines, de M. Delobel, animateur du centre d'Amiens, de l'équipe commerciale d'Abbeville, des installateurs, du C.C.A.S. et du conseil municipal, M. Drouvin, maire reçut un chèque de 3 500 F pour le bureau d'aide sociale de la commune.



LE REPAS DES AINES

Comme chaque année, le 29 Mars nos Aînés se sont retrouvés autour de la table offerte par le Centre Communal d'Action Sociale dans la salle des fêtes (maintenant rénovée et encore plus accueillante).

Monsieur DROUVIN avait le plaisir de recevoir notre Conseiller Général Monsieur MARTIN venu honorer, avec son épouse, ce banquet traditionnel.

Le menu préparé comme d'habitude par Monsieur CAUMARTIN ne devait pas décevoir : velouté de volaille, filets de soles, gigot, galantine de faisan et tartes aux fraises étaient servis avec l'amabilité coutumière par Mesdames les Conseillères, les épouses des Conseillers et beaucoup d'autres bonnes volontés.

A la fin du repas chacun y alla de sa chansonnette. Et le Chef quitta sa batterie et ses prérogatives pour se placer avec son personnel, sous la baguette pleine de douceur de Madame JOUANJEAN et interpréter "La ballade des gens heureux".

Chanson de circonstance car s'il fut des gens heureux ce soir là, ce furent bien nos Aînés qui regagnèrent leur foyer le corps rassasié, mais surtout le coeur réchauffé par l'affection dont ils se sentirent entourés.

La Présidente-Adjointe du C.C.A.S.
Marie France BRANDICOURT



NOCES DE DIAMANT

Monsieur et Madame Marcel DUMONT, sympathiques longiprates, ont fêté cette année leurs noces de diamant, entourés de leur famille et de leurs amis.

Mariés à Longpré les Corps Saints le 24 Septembre 1927, ils ont passé la plus grande partie de leur vie commune dans notre village où, après des années laborieuses, ils profitent d'une retraite bien méritée.

Les recevant à la Mairie à cette occasion, Monsieur le Maire, après avoir retracé les évènements heureux qui marquèrent leur vie commune, terminait son allocution par ces mots :

"Il me reste à vous souhaiter, Chers Madame et Monsieur DUMONT, une très longue et très heureuse continuation de votre vie commune et à vous dire en même temps de conserver le plus d'années possibles la santé dans votre verte jeunesse ; c'est celle de mes collègues de la Municipalité et de tous ceux qui vous estiment. Aussi, je vous donne rendez-vous dans dix ans pour les noces de platine".



A PROPOS DES ECOLES...



- Je vous le répète, mademoiselle !
Tant que vous poserez sur moi ce regard
bleu, je n'arriverai jamais à répondre à vos
questions !

A notre grand regret, le 24 Avril 1987, Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous informait de la suppression d'un poste d'instituteur à l'Ecole "Edouard Branly" à compter de la rentrée scolaire 1987.

Actuellement l'école a la chance de disposer d'une structure d'aide : la classe de perfectionnement mais... pour combien de temps encore ? A moyen terme sa "vie" semble menacée.

Pour la présente année scolaire, l'effectif de l'école Edouard Branly est de 124 élèves, il était de 128 l'an dernier... A l'école "Marie Curie" 73.

Malgré cette situation plus difficile l'équipe des enseignants continue d'oeuvrer dans l'intérêt général des élèves : les nombreuses activités éducatives, sportives et culturelles ayant ponctué l'année scolaire 1986-1987 en sont un témoignage tant au niveau de l'école maternelle qu'à celui de l'école élémentaire.

Nous remercions la municipalité qui a subventionné les voyages éducatifs de Clères et Boulogne au cours de l'année 1987.

Notre vœu le plus cher est qu'elle reste attentive aux suggestions du personnel enseignant, aux souhaits des parents d'élèves et qu'elle montre par ses réalisations qu'elle se préoccupe beaucoup de la vie des écoles et qu'elle continuera dans ce domaine dans la mesure de ses possibilités pour le plus grand profit des enfants.



LA PAROISSE

28 mai, fête de l'ASCENSION.

A l'heure où il fait bon profiter d'un jour de fête pour faire la grasse matinée, un petit groupe se rassemble discrètement sur la place de la Mairie, à Longpré.

Les personnes qui se dévouent pour assurer les divers services de nos paroisses ont aujourd'hui le plaisir mérité de faire ensemble le voyage-pèlerinage à BRUGES pour y assister à la célèbre "Procession du Saint-Sang". Même les Enfants de Choeur, invités à cette sortie, n'ont pas hésité à quitter leur lit.

Inquiétant la veille, le temps est aujourd'hui idéal. Arrivés à Bruges, notre chauffeur parvient à trouver une place parmi les dizaines de cars qui sont déjà arrivés. Pour se dégourdir les jambes et se mettre en appétit, nous allons visiter le Béguinage, dont le calme austère impressionne et impose la retenue.

Enfin, il est temps de donner satisfaction à nos estomacs. En suivant le guide, notre chauffeur, nous embarquons sur une péniche confortable à l'enseigne de l'Hôtel-Restaurant "De Barge". Le calme des eaux nous rassure : ni roulis, ni tangage pour nous empêcher d'apprécier le menu.

Ainsi mis en forme, il s'agit maintenant de fendre la foule, à la recherche des gradins qui nous sont réservés sur le passage de la Procession. L'attention se fixe bientôt sur le cortège qui arrive et qui, durant 90 minutes, va évoquer pour nous toute l'Histoire Sainte, depuis Adam et Eve chassés du Paradis jusqu'à la Passion du Christ et la Mission des Apôtres.

Une seconde partie rappelle le retour de Terre Sainte du Comte de Flandre Thierry d'Alsace, rapportant solennellement à Bruges la précieuse Relique du Sang du Christ. Elle arrive en fin de cortège, portée par des évêques. C'est le sommet de notre pèlerinage et nous nous associons à la foule recueillie pour vénérer la Sainte Relique. Au cours de la Procession, nous avons aussi admiré les chœurs et les figurants en costumes d'époque : notables, confréries, portedrapeaux, archers, etc...

Il reste un peu de temps pour une visite, forcément très limitée, des édifices et canaux qui font la célébrité de la Ville. Le shopping s'intéresse surtout aux nombreuses boutiques de dentelle dont on connaît la renommée.

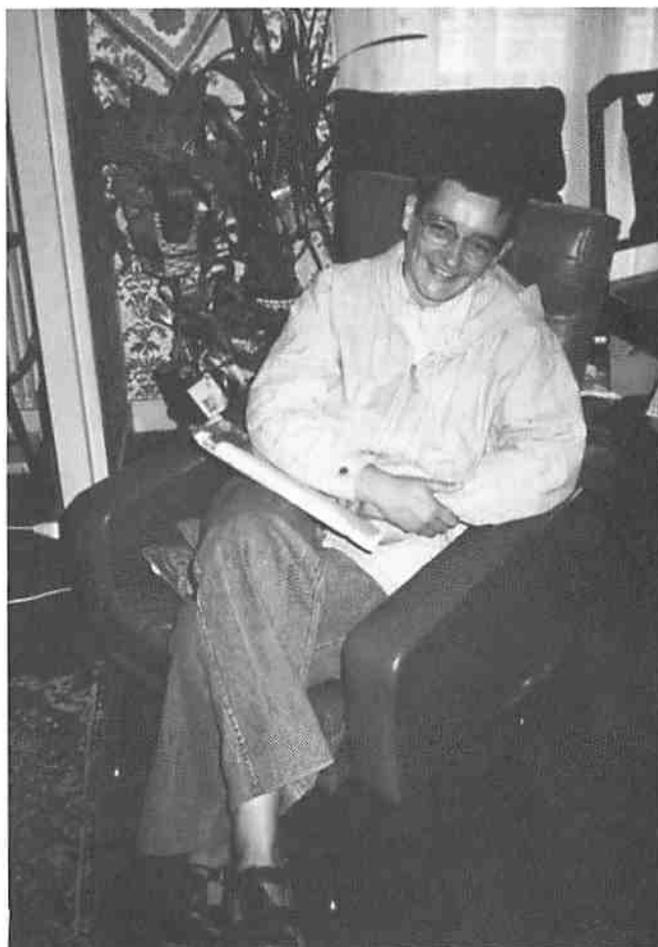
Et c'est l'heure du retour, dans la joie qui reste de cette magnifique journée et qui s'exprime par les chants repris en chœur. Après un arrêt casse-croûte à Arras, le calme s'établit peu à peu, jusqu'à l'assoupissement pour les enfants quand arrive la nuit. Au terme de cette journée, "tout le monde il est content" et n'a qu'un souhait à exprimer : remettre ça.

Dimanche, 27 septembre.

A la mi-septembre, Joële FLANDRE, informe ses nombreux amis de sa décision d'entrer en religion. Ce fût une surprise, même si on s'y attendait un peu. En quelques mots, nous voudrions retracer son itinéraire.

Native de Longpré, Joële est fille, avec Michele et Ariele, de Monsieur Daniel FLANDRE, notre ancien maire regretté, et de Charlotte GAUDUIN, de purs Longiprates. Après sa Profession de Foi, elle ne fréquente plus l'église (comme beaucoup aujourd'hui, hélas). Elle y est attirée de nouveau vers 17 ans et crée alors un chœur de chant. Par ses études, elle devient assistante sociale, exerçant à Abbeville et ses environs. Elle met ses loisirs au service des autres, jusqu'à quitter son activité professionnelle pour être encore plus disponible. Elle voyage à travers la France, prend retraite dans divers ordres religieux, s'installe à Lille au cœur d'une communauté charismatique et nous invite à des journées de prière. Elle entreprend alors des études de théologie. Quelle surprise pour un recteur d'Académie de voir une jeune fille se livrer à de pareilles études ; elle est la première à Lille. C'est avec succès qu'elle a récemment passé sa thèse. Entre temps, elle nous revient pour organiser des actions humanitaires : ramassage de cartons et de ferrailles au profit du Sahel, et la journée "Char à Boeufs" pour la mission, à Madagascar, du Père Joël LAVENS, lui aussi enfant du pays ; tout cela avec votre généreuse participation (merci encore !).

Enfin cette année, appelée par le Seigneur, elle décide d'entrer chez les Chartreuses, ordre contemplatif. Avant son départ, nous avons voulu accompagner Joële de notre prière au cours d'une Messe d'action de grâces, et rassembler autour d'elle, une dernière fois, sa famille et les nombreux paroissiens et amis venus de près ou de loin (même une famille venue des Vosges !). Le père FOUSSADIER et l'Abbé CAPRON, invités, étaient malheureusement occupés à d'autres fonctions.



Ce 27 septembre, la cérémonie, rehaussée par une chorale renforcée, fut chargée d'émotion, surtout pour Ariele, au moment de lire la prière d'action de grâces préparée par une soeur Carmélite d'Abbeville. Après le chant du "Salve Regina", Joële s'adressa à l'assistance pour un "A Dieu". Nous ne l'oublierons pas dans notre prière.

BAPTEMES à Longpré (de janvier à Octobre 1987).

Arnaud MONTIGNY - Nelly DOUCHET (Flixecourt) - Geoffroy BONNET - Hélène BOURNOUVILLE (Ailly-le-Ht.-C) - Audrey DEFREYNE - Claire PORTIER - Aurore POLLEUX - Erika LECOMTE - Bertrand BOUVIER - Audrey PILVOIX - Jérôme DRUET (Bettencourt-R.) - Adeline MEUNIER (Chennevières 94) - Mathieu GAMARD - Guillaume CHARBONNIER - Mathieu et Camille HECQUET (Abbeville) - Stéphane FRENOY - Kévin BAILLY - Rémi BOULANGER (Courbevoie 92) - Giorgio RINALDO (Amiens) - Sébastien OUTREQUIN (Etouvie) - Tiffany MULLET - Aurélien DEBRAY - Amandine BELLARD - Anthony OLEN - Maxime MANGEOT (Lille) - Mac Namara PORTS (Paris).

MARIAGES

Dominique BRISARD et Laure COURONNY
Patrick BRESOUS et Sylvie LAFOSSE
Philippe MEUNIER et Nathalie CHAMU

NECROLOGIE

Monsieur Maurice LOURDEL, né le 15 Octobre 1904 à Paris est décédé le 23 Octobre 1987 à Longpré les Corps Saints.

En dehors de ses activités artisanales : ébéniste et rénovateur de meubles anciens, il a participé, pendant de nombreuses années, à la vie associative de Longpré.

Il était membre du Bureau d'Aide Sociale depuis 1946 où il apportait son avis et ses conseils sur les cas parfois difficiles soumis à cette Commission.

Il prenait une part active à la vie de notre commune en étant membre bienfaiteur de plusieurs sociétés locales, en particulier de l'Harmonie Municipale pour laquelle il s'est beaucoup dévoué, et dont il a été Président dans les années 1960.

Nous gardons de lui l'empreinte d'un homme agréable, attentif envers autrui.

Sa disparition, six mois après celle de la regrettée Madame LOURDEL, nous laisse un souvenir ému et attristé.



AU FOYER DES AINES :

DU NOUVEAU DANS L'ANCIEN

En effet, en lisant le titre on peut sourire et pourtant c'est vrai !...car après onze années de présidence, Madame POLLEUX Lucienne, qui continue à faire partie du Foyer des Cheveux Blancs passe la main en se démettant de son poste pour raison de santé.

A la maison des sages, les règles démocratiques veulent que le Chef Suprême soit élu au suffrage universel par les membres. Ainsi, après le vote, c'est Madame RIQUER Paulette, vice-présidente depuis 17 ans, qui préside aux destinées de la grande famille que sont nos parents, grands-parents etc...de LONGPRE-les-CORPS-SAINTS et de BETTENCOURT-RIVIERE.

Voici la composition du nouveau comité :

- Présidente d'Honneur : Madame POLLEUX Lucienne
- Présidente active : Madame RIQUER Paulette
- Vice-Président ; Monsieur DUBUS Gilbert
- Trésorier : Monsieur PIERRU Marcel
- Secrétaire : Madame REGNIER Marcelle
- Secrétaire-adjointe : Madame TERSIGNY Lucette
- Membres actifs : Mmes VANDERPOORTEN Germaine, MENSION Simone, BRIDOUX Victoria, LEBLOND Germaine, FOURNIER Rosa.

Après l'élection, une pensée émue et profonde est allée vers les personnes récemment décédées : Madame CREQUIGNE, Madame LEMIEL, Madame MASSE-JOLY, Madame DINI.

Signalons enfin, que le doyen et la doyenne, Monsieur MENNECHEZ et Madame POULAIN ont tous deux 91 ans, pas de jaloux...

Les activités de l'an 1987 :

- Concours de cartes et de dominos : Mars
- Exposition vente : Mai
- Belle époque : Juin
- Voyage à ANVERS : Juillet
- Vacances pour tous : Août et Septembre
- Rentrée : Octobre
- Repas de Noël + cadeaux : Décembre
- Nombreux anniversaires, naissances, mariages etc...

A BIENTOT AU FOYER...OUVERT A TOUS LE MERCREDI DE 14h à 18h



L'exposition annuelle présentée par les aînés de Longpré, a obtenu un succès sans précédent. De nombreux longiprates sont venus honorer de leur présence cette manifestation bien sympathique prouvant qu'à Longpré les personnes du 3ème âge sont toujours très dynamiques.

LES COMBATTANTS A.C.P.G. - C.A.T.M.



C'est avec regret que les Anciens Combattants A.C.P.G. - C.A.T.M. ont accompagné à sa dernière demeure le 15 Janvier 1987, leur camarade Monsieur Etienne MOREL, ancien combattant 39/45.

Toujours présent à nos réunions ainsi qu'aux manifestations d'anciens combattants, il fut longtemps trésorier de notre société. A son épouse à ses enfants nous renouvelons nos sincères condoléances.

Le 18 Octobre 1987 une délégation de notre Association locale s'est rendue à Notre Dame de Lorette avec son drapeau pour honorer les camarades disparus en terre africaine. Le voyage était organisé par le canton d'Hallencourt.

En espérant que la date du 16 Octobre soit retenue comme cérémonie du souvenir, (jour ou les cendres du Soldat Inconnu d'Afrique du Nord furent déposées à Notre Dame de Lorette) c'est le voeu de tous les C.A.T.M. de notre Association.

Le Président des A.C.P.G.
Gilbert DUBUS

LA FRATERNELLE



Le 11 Novembre 1987

Monsieur Léon BILLOT est décoré par Monsieur BEAULIEU, Président Adjoint de l'U.D.A.C. Cette médaille symbolise 15 années de fidélité au sein de l'Union Départementale des Anciens Combattants.

LES ANCIENS COMBATTANTS

REPUBLICAINS

Lors des cérémonies du 8 Mai, le Commandant Daniel SANNIER, Chevalier de la Légion d'Honneur, Membre de notre Amicale, a remis :

- la Croix du Combattant à René VERDIER, engagé volontaire 1939/45
- la Médaille d'Honneur de porte-drapeau à Pierre DULIN, porte-drapeau de notre Association depuis 1970.



Notre camarade décédé en 1987

Claude VALANCHER, décédé accidentellement le 11 Août, à l'âge de 51 ans, était un ancien d'A.F.N. Membre actif de notre Amicale, fidèle et dévoué, il participait régulièrement aux réunions et cérémonies ; il était encore l'un de nos porte-drapeaux lors des cérémonies du 8 Mai et 21 Juin derniers.

Il laisse à ses camarades un souvenir inoubliable.

Jacqueline GAIGNEUX
et le Comité F.N.C.R.

CHEZ LES CHEMINOTS

RETRAITES

C'est dans la magnifique Salle des fêtes que la section locale de la Fédération Générale des Retraités des chemins de Fer de France et d'Outre-Mer a tenu son assemblée générale annuelle.

Le Président Jean ROGER était très heureux d'accueillir Mr Georges FROMENTIN Vice-Président de l'Union du Nord, ainsi que son épouse.

Après la présentation d'usage, une minute de silence a été observée à la mémoire des adhérents décédés depuis la dernière réunion.

Des paroles de bienvenue furent adressées à trois nouveaux adhérents ainsi qu'à un camarade venu d'une autre section.

Monsieur FROMENTIN a fait un large tour d'horizon des problèmes actuels notamment ceux qui touchent la protection sociale.

Monsieur ROGER rappelait que cette année était l'année du 70ème anniversaire de la Fédération, il disait : "que d'événements se sont produits depuis sa fondation et combien a été difficile le combat pour maintenir les droits acquis (et à quel prix) par nos pères. Aujourd'hui plus que jamais il nous fait resserrer les rangs et nous préparer à défendre âprement ces droits menacés de toutes parts."

A l'occasion de ce 70ème anniversaire, Mr Jean ROGER a remis à ses principaux collaborateurs : LE DIPLOME DE L'UNION à :

- Madame Lucette TERSIGNY
- Monsieur Raymond BEURRIER
- Monsieur André BRUYER
- Monsieur Raymond WILLIATTE
- Monsieur Louis BLONDIN

LE DIPLOME DE LA FEDERATION à

- Monsieur Marcel PETITFRERE
- Monsieur Maurice CHAMU

Après les félicitations, la réunion s'est terminée par le goûter traditionnel et le tirage de la tombola.



Longré-les-Corps-Saints "Chez les Cheminots".

Inauguration de la Base de Loisirs de la Mutuelle des Cheminots Nord

Dimanche 17 Mai 1987

C'est devant la Mairie de LONGPRE que se sont réunis les personnalités, les Adhérents et la population longiprate pour se rendre dans les marais afin d'assister à l'inauguration officielle, par Monsieur le Maire de LONGPRE, de la base de Loisirs.

Après un dépôt de gerbe au Monument aux Morts toute l'assemblée s'est dirigée vers les marais.

Monsieur Jean ROGER accueillait les participants à l'entrée du terrain barré d'un ruban tricolore.

Il déclarait : "Nous voici réunis à l'entrée de cette base de loisirs dans laquelle bon nombre d'entre nous ont oeuvré afin de transformer un marécage en un si joli coin verdoyant où il fera bon venir de se reposer.

Je vous invite, Monsieur le Maire, à couper le ruban symbolique concrétisant ainsi l'ouverture officielle de ce terrain qui, je le souhaite, apportera beaucoup de joies aux utilisateurs et une certaine activité dans la commune.

Comme vous le remarquez, nous avons associé à cette petite fête le Syndicat d'Ini-

tiative de LONGPRE et l'Association des Myopathes de France à qui sera versé le bénéfice des différents stands de restauration et buvette".

Monsieur DROUVIN, Maire de LONGPRE, après avoir coupé le ruban déclarait :

"Je tiens tout particulièrement à vous remercier de votre initiative et d'avoir voulu faire de cette inauguration une fête publique alors qu'elle n'aurait pu être qu'une manifestation privée. Vous avez choisi notre commune pour y installer un centre de loisirs, de vacances, de repos. Mais nous voudrions qu'au terme de votre séjour, vous soyez un peu plus sereins quant à la nature humaine, que vous sachiez bien que s'il existe encore des lieux privilégiés où tout est calme et paisible, c'est aussi à la volonté des hommes qu'on le doit et que cette volonté peut s'exercer partout, pour rendre plus belle la vie."

Le Syndicat d'Initiative avait organisé un lâcher de ballons et ouvert un stand où chacun pouvait se renseigner. C'est un bénéfice de 3.500 frs qui a été versé à l'Association des Myopathes de France.



TENNIS LONGIPRATE

Depuis son existence, le Tennis Club de LONGPRE organise annuellement des tournois estimant que les enfants ne font pas assez de sport au détriment de leur épanouissement physique et de leur équilibre personnel.

Aussi J.P. Lhotellerie, Président, M. Bonnet, entraîneur diplômé et les principaux responsables ont décidé d'apporter une solution concrète réaliste et pragmatique à cette anomalie trop longtemps considérée comme insoluble, en offrant aux jeunes la possibilité de participer à des formations d'apprentissage au tennis en vu de recevoir un entraînement poussé.

Le succès de cette opération a été concrétisé avec le tournoi du Challenge Salier qui a vu de véritables futurs champions renvoyant les balles sur les courts de tennis communaux, dont voici ci-dessous les heureux gagnants des différentes finales.

POUSSINS : ESTEVE Emeri - SQUASH - AMIENS

POUSSINES : Paul Myriam, G.S. BEAUVAIS

BENJAMINS : FUSELIER Laurent, AIRAINES

BENJAMINS II/ DELAFOSSE Benoit A.A.C

BENJAMINES II/ BORDIGONI Catherine, ABBEVILLE

MINIMES M/ GEORGES PICOT Boris, LYS

MINIMES F/ DELIGNIERES Mélanie, FRESSENNEVILLE

CADETS : LE CAM Olivier, TC LONGPRE L.C.S.

CADETTES : PRUVOST Mélanie, AILLY-le-HAUT-CLOCHER

JUNIOR M : LEVAILLANT Laurent, AIRAINES

Applaudissons les organisateurs Longiprates qui souhaitent selon leurs vœux faire de LONGPRE L.C.S., une commune réellement sportive, entreprenante et tournée vers l'avenir.



Une partie des finalistes avec M. J.P. LHOTELLERIE, Président du Tennis Club de LONGPRE-les-CORPS-SAINTS.

C.S.A. LONGPRE ET ENVIRONS

Le C.S.A. poursuit avec succès ses activités, grâce au concours des personnes bénévoles qui s'occupent des différents sports. En dehors des sections qui fonctionnent depuis de nombreuses années, le club a pris un nouvel essor avec des disciplines destinées à compléter celles déjà existantes.

Ainsi, si vous voulez faire du sport, vous pourrez choisir entre les activités qui suivent :

Le judo avec Mme FAUQUEMBERGUE et Mr LALLOT a trouvé de nombreux adeptes parmi les plus jeunes. Il a toujours lieu à la salle municipale de Longpré.

La piscine et la patinoire grâce à Mme LEDUC connaissent un succès qui se traduit par un nombre d'adhérents en progression constante.

Le tennis avec Mme LENGAGNE, conformément aux vœux du comité départemental, s'est mis à la portée des plus jeunes avec le mini-tennis.

La gymnastique pour adultes au gymnase de Longpré de 20h à 21h avec Mme THIBAUT comme responsable et Mme RIQUIER comme animatrice.

La course sur route animée par Mr et Mme DEBRAY ; ils organiseront les "15 Kms" de Longpré, course qui se déroulera le 5 Mars 1988.

La Danse, classique et moderne, se renouvelle avec un professeur d'Abbeville. Elle a lieu le vendredi de 17h30 à 20h. Un gala est prévu pour le 11 Juin 1988.

Le tir à l'arc, encadré par des archers confirmés, démarre cette année au gymnase de Longpré le samedi après-midi. C'est un excellent sport pour développer la concentration et la maîtrise de soi.

La musculation, avec une salle ouverte à tous et un éventail d'appareils permettant de conserver la forme physique, est un complément pour tous les autres sports proposés par le club.

Nous faisons également appel à toutes les bonnes volontés pour assurer l'encadrement, notamment pour les plus jeunes.

L'ensemble des membres du Comité et des animateurs du C.S.A. vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



ASSOCIATION TOURISME

ET CULTURE

Les voyages et séjours organisés depuis plusieurs années au nom du C.S.A. de LONGPRE L.C.S. le sont à présent au sein d'une association nouvelle créée en Septembre dernier.

Cette "Association Tourisme et Culture" a pour but principal de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs en organisant des voyages et séjours en France ou à l'Étranger, en mettant en place des rencontres permettant de créer des échanges amicaux entre divers adhérents à l'Association.

Régie par la loi du 1er Janvier 1901, cette association est composée d'adhérents dont le nombre est illimité - et de membres bénévoles qui forment un comité.

- Martine LEDUC - Présidente
- Marinette LESIGNE - Trésorière
- Lucette FAUQUEMBERGUE
Secrétaire

Toute personne peut devenir adhérente en réglant une cotisation (fixée à 30 frs pour la saison 1987/1988). Les adhérents ont ainsi le droit de participer à toutes les activités proposées ainsi qu'à l'assemblée générale qui siège au moins une fois par an.

Une première soirée organisée à la Salle Municipale de LONGPRE en Octobre a permis, entre autre, à l'Association de se présenter et d'exposer tous ses projets. Au cours de la soirée ont été projetées les diapositives sur les séjours passés ou à venir.

De plus en plus nombreux sont ceux qui souhaitent participer à ces sorties culturelles et touristiques et l'Association compte parmi ses adhérents des gens essentiellement de LONGPRE L.C.S., CONDE-FOLIE, L'ETOILE, AIRAINES, HALLENCOURT, ABBEVILLE, LE TREPORT, AMIENS...

Il est heureux de constater que tous les déplacements proposés intéressent à chaque fois des personnes de 8 à 80 ans et qu'une ambiance chaleureuse, presque familiale, émane de ces groupes, aussi hétérogènes soient-ils.

Au seuil de cette année nouvelle, l'Association Tourisme et Culture présente ses vœux les plus sincères à tous ses adhérents fidèles et souhaite la bienvenue aux nouveaux participants.

Martine LEDUC
Présidente.



"Vive la Géode" (voyage à Paris la Villette).



LE CENTRE AERE

Comme chaque année, le Centre Aéré a accueilli durant le mois de Juillet, de nombreux enfants de la commune. L'Equipe d'animation, dirigée par Eric DE LANOY, a proposé diverses activités à ces jeunes répartis en groupes d'âge.

Parmi ces activités, de nombreuses sorties.

Ainsi les grands (garçons et filles de 11 à 14 ans) ont participé à plusieurs pique-niques à Eaucourt, La Chaussée Tirancourt, l'Etoile...A deux reprises ils ont aussi campé quelques jours à Onival.

Le groupe des moyens (8 à 11 ans) a également effectué un petit séjour dans ce cadre balnéaire.

Quant aux petits, leur activité camping s'est déroulée dans le village de Wanel.

Tous ces enfants se sont retrouvés à l'occasion de la traditionnelle kermesse, qui, cette année, a eu lieu le samedi après-midi sur le stade. Les animateurs proposaient des jeux variés dont un ancien jeu picard "le jeu d'assiettes".

Enfin ce mois actif se clôtura par une journée à Fort-Mahon.



Centre Aéré 1987.



L'OTSI de LONGPRE :

TOUJOURS PLUS...

Le Syndicat d'initiative a toujours essayé de satisfaire les désirs des longiprates et des touristes.

En effet, grâce à l'équipe présidée par Mr LHOTELLERIE et surtout, il faut le dire à une charmante hôtesse Melle Sandrine dite "La Panique" le service a fonctionné pendant trois mois tous les jours, du lundi au dimanche inclus pour donner tous les renseignements, remettre différents imprimés sur les S.I. voisins, de France et de Navarre.

Rappelons que l'OTSI au service public a sur le plan local des missions essentielles.

- L'accueil, l'information, l'animation touristique, et sur le plan national, la promotion de LONGPRE-les-CORPS-SAINTS.

- L'OTSI a son siège au rez-de-chaussée, à côté du foyer des aînés. L'accueil est assuré par des bénévoles qualifiés. Cette année, quelques milliers de personnes ont été reçues à l'OTSI (Belges, Anglais, Portugais, Espagnols, etc) sans compter les Parisiens et les Lillois, et, naturellement les longiprates.

Accueillir et informer pour mieux faire connaître au public la commune et la région, mais également donner aux habitants et aux alentours les indications leur permettant d'organiser les loisirs et les vacances car on parle toujours des plages, mais on oublie souvent les communes intérieures où beaucoup de monde vient séjourner.

A ce titre, l'OTSI répond à des centaines de lettres par an et distribue plusieurs milliers de dépliants touristiques sur toute la France et nos pays voisins.

La mission d'animation s'effectue avec l'aide matérielle et la bonne volonté de personnes dévouées : visites commentées de la Crypte, circuits pédestres, etc...

L'OTSI est souvent sollicité par les Associations locales.

Ici ne s'arrête pas la liste des services rendus par l'OTSI de LONGPRE. Il faut citer entr'autres ;

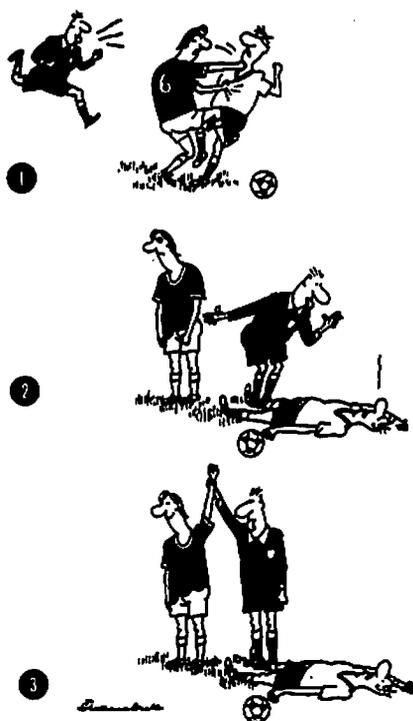
- Recherches et recensement des logements meublés de tourisme, les chambres d'hôtels, restaurants, d'affiches, etc...

Organisation de visites commentées de la Crypte ou sur rendez-vous auprès du vice-président M. Jacques PACAUD. Une à prendre en considération, celle du 20 Septembre 1987 à l'occasion de la journée portes ouvertes monuments historiques. Avec la relance de la procession de la Vierge, dont la sortie des reliques le 8 Septembre 1987, concours de pétanque, de pêche, etc...venue du grand chanteur John WILLIAM, concours des maisons fleuries...Création de la flamme postale et reconduction tous les deux ans.

Nous en passerons et nous profitons de l'aubaine pour dire combien un OTSI qui fonctionne comme un volcan en fusion est bénéfique pour une commune qui se veut moderne, il est à la fois important et capital.



ATHLETIC CLUB LONGPRE



Notre deuxième saison de championnat de France de division 4 s'est déroulée comme la précédente. L'équipe fanion n'a pas démerité, mais au compte final, ce maudit point manquait au classement et nous voici revenus à l'étage inférieur, soit la division Honneur de Picardie.

N'est-ce pas encore un certain plaisir de jouer dans ce groupe ? En compagnie de villes telles que : Laon, Chantilly, Tergnier, Montataire, Abbeville, Saint-Quentin !

Nous espérons figurer en bonne place dans ce groupe dans l'attente de voir nos jeunes s'y incorporer honorablement par une présence assidue aux entraînements.

Notre équipe B est bien répartie, aux joueurs de ne pas nous décevoir.

Nos juniors ont terminé à la première place de leur championnat. Ils ont été battus en finale inter groupe par Péronne, pour le titre de champion de district.

Les cadets n'ont pas pu faire mieux que 3ème de leur groupe.

Les minimes ont terminé à la 4ème place, et nos pupilles à la 2ème place de leur groupe respectif.

Avec le dévouement de nos entraîneurs Tyrakowski, Bertoux, Kunst, Gonnais, et de tous les dirigeants, nous ferons en sorte de promouvoir L'A.C. LONGPRE.

Les moyens financiers sont durs à trouver. Nous devons remercier le Conseil Municipal et bon nombre de commerçants pour leur soutien de quelque nature que ce soit.

Nous sommes heureux de compter également sur nos fidèles supporters qui savent faire honneur à leurs équipes locales, par leur présence aux matchs.

Nous devons, certes, rester passionnés pour nos équipes, mais faut-il néanmoins éviter les mauvaises aventures, tel l'exemple ci-après :

Extrait de la commission générale de discipline de la Fédération Française de Football à Paris en date du 12 Juin 1987 :

LONGPRE A.C./S.C. AMIENS DU 31 mai 1987

Jets de pierre et de crachat sur un juge de touche pendant la rencontre : amende de 1000,00 Francs - en cas de récidive : suspension de terrain.

A nous de réfléchir, sans oublier les encouragements surtout dans les moments difficiles.

Encore merci à tous et VIVE L'A.C.L.

COMITE DE JUMELAGE

L'animation 1987 a débuté par une Soirée, le 4 Avril, en présence de M. David SKINNER, Secrétaire, représentant le Comité d'EASTRY, et de M. Alain DROUVIN, maire de LONGPRE.

Au cours de cette manifestation, qui connut un franc succès, une tombola comprenant de magnifiques lots de voyage 1988 à EASTRY, au printemps prochain, fut gagné par M. Jean-Marc DESENCLOS.

Les 30 et 31 MAI, une délégation de la population d'EASTRY, entourée de M. MARSH, Président du Comité, et toute son équipe, fut accueillie pour un week-end à LONGPRE.

Compte tenu du **Millénaire de la FRANCE**, l'occasion fut donnée d'offrir à nos amis les versions anglaise et française du Son et Lumière en la **Cathédrale d'AMIENS**, soirée fort appréciée par les délégations britanniques et longiprates.

Le dimanche, dans la matinée, un match de football a opposé les cadets d'EASTRY et de LONGPRE.

Avant leur retour, tous furent reçus à la Salle des Fêtes pour assister à la traditionnelle Fête des Mères''.

Rendez-vous est donc d'ores et déjà pris pour 1988 et, cette fois-ci, en terre anglaise.

Nous espérons que vous serez nombreux à partager et à participer à ces échanges de l'Amitiés et vous souhaitons une bonne année 1988, auquel se joint toute la population d'EASTRY.

Le Comité.

LA CHASSE



Il est bien difficile de gérer une société aussi ingrate que celle de la chasse en plaine, en raison des conditions météorologiques et d'une ouverture tardive. Remarquons cependant qu'une importante plantation de maïs sur le territoire a servi de réserve au gibier.

Cette année encore, le comité décidait d'effectuer quatre lâchers du 11 octobre au 8 novembre, à la satisfaction générale.

Conformément à la tradition, nos chasseurs ont pu déguster des tripes et étancher leur soif auprès de la buvette, au "Cabin Debureaux".

Saluons au passage Monsieur TOPIN Maurice qui détient la place de doyen au sein de la société et fait preuve de courage et d'acharnement.

ETAT CIVIL 1987

NAISSANCES :

Erika LECOMTE, Nicolas MARIETTE, Geoffroy BONNET, Mathieu GAMARD, Prescillia RUFFET, Thomas DELOUBRIERE, Cindy DELMEE, Cindy CAUCHY, Tiffany MULLET, Amandine BELLARD, Yohan COURTECUISSÉ, Floriane CHARPENTIER, Matthieu MAGNIER, Sylvain CUL, Stéphane TELLIER, Romain BASSET.

MARIAGES :

Jacques GREBET et Nicole LASORNE
Francis DUBOIS et Monique PIEVET
Dominique BRISARD et Laure COURONNY
Stéphane TELLIER et Dominique JORON
Patrick BRESOUS et Sylvie LAFOSSE
Philippe MEUNIER et Nathalie CHAMU
Bruno DUVAL et Guislhaine FAILLU
Robert DEBRAY et Thérèse CARON
Alain DELMEE et Marylise LOURDEL

DECES :

Etienne MOREL, Césarine POULTIER veuve LEMIEL, Améline ALLARD veuve THIEBAUT, Maurice MAILLIUUX, Micheline DEBRIE épouse VERDEGHEM, Etienne FAILLU, Gisèle BARBIER veuve DINI, Maurice LOURDEL, Victoire RAGONET épouse LEMAIRE, Lucien DEMOUSELLE.

TRANSCRIPTIONS :

Paul LOURDEL, décédé à CLICHY-la-GARENNE, Madeleine MAREILLE épouse CUYER, décédée à AMIENS, Georges DEGUISNE; décédé à ABBEVILLE, Jules GARDE, décédé à SALOUEL, Marguerite TERRASTRE veuve CREQUIGNE décédée à CAYEUX-sur-MER, Ludger LOURDEL décédé à ABBEVILLE, Fernande JOLY veuve MASSE, décédée à ABBEVILLE, Aimée CARLUS veuve CARON décédée à SALOUEL, Oscarine COFFINIER épouse LOURDEL décédée à SALOUEL, René DEHALLET décédé à SAINT-GERMAIN-en-LAYE, Michel MIANNAY décédé à ABBEVILLE, Roger PREVOST décédé à ABBEVILLE, Dominique BUCHOT décédé à SALOUEL, Ernest LE VERN décédé à SALOUEL, Marcel MAUBERT décédé à SAINT-VALERY-sur-SOMME, Vizy BLOQUET décédé à ABBEVILLE, Pierre ASTIE décédé à AMIENS, Juliette CAILLY veuve ROURE décédée à ABBEVILLE, Sonia CAILLU épouse FAILLU décédée à ABBEVILLE.

AMICALE DES DONNEURS

DE SANG

L'Assemblée Générale 1986-1987 présidée par M. Jean-Luc FRERE a permis d'accueillir Mme RIBEIL, Directrice du Centre de Transfusion Sanguine, et M. Gérard SANNIER, Président de l'Union Départementale des Amicales des Donneurs de Sang.

Dans son compte-rendu moral, le Président a tenu à remercier toute l'équipe pour l'aide apportée au succès du Congrès Départemental du 6 Avril 1986.

En ce qui concerne le bilan 1986 des diverses collectes, celui-ci fait ressortir un total de 176 dons ainsi que 57 Plasmaphères.

En conclusion, un appel fut lancé aux jeunes, sous le thème branché de la nouvelle campagne d'affichage "SOYEZ PAS NULS, FILEZ VOS GLOBULES".

Quant au bilan financier, présenté par M. François JOUANJEAN, il fut approuvé à l'unanimité.

On procéda ensuite à l'élection des membres sortants et des nouveaux membres.

Furent réélus : Mme Simone ENTZMANN, M. Jean-Luc FRERE, M. François JOUANJEAN et M. Gervais TERNISIEN.

Elus : M. Lucien DESPRET, M. Michel DEBRAY, M. HURIEZ, M. Pascal KERBOUET et M. Jean-Marc DESENCLOS.

A noter avec satisfaction l'arrivée, au sein du Comité, de deux jeunes de 20 ans.

Mme RIBEIL prenait ensuite la parole pour exprimer sa reconnaissance à l'Amicale et nous transmettre le bilan départemental des collectes en 1986, ainsi qu'un rappel des normes à respecter au niveau collecte, c'est-à-dire :

La plasmaphère :

A signaler l'acquisition d'un car spécial pour cette formalité.

Tout donneur, âgé de 18 à 60 ans, peut faire don de plasma. Un délai de 15 jours entre un don de sang total et un don de plasma est exigé. Un délai de 8 à 10 jours entre deux plasmaphères.

le don de sang total :

Pour les hommes, cinq dons par an, de 18 à 60 ans. Trois dons par an, entre 60 et 65 ans, à condition que ces donneurs aient déjà donné leur sang avant 60 ans.

Pour les femmes, trois dons par an, de 18 à 60 ans. De 60 à 65 ans, également trois fois par an, avec la même réserve que pour les hommes.

En conclusion de cette importante Assemblée Générale, M. Gérard SANNIER, Président Départemental, intervint à son tour sur la situation des locaux du Centre de Transfusion Sanguine et également en souhaitant une démarche dans l'éducation et l'action de recrutement. Il donna rendez-vous au prochain Congrès 1988, qui se tiendra à PLACHY-BUYON.

M. Jean-Luc FRERE procéda à la remise des médailles et diplômes de reconnaissance, au total 44 récipiendaires reçurent donc cette distinction ;

Médaille d'or : Mme Ghislaine BELLANCOURT, Mme Josiane DUPRE et M. Raoul OLEN.

Médaille d'argent avec étoile et Médaille d'argent : M. Michel VIOT, M. Gabriel ROHAUT, M. André LAFOSSE, M. Michel MARECHAL, Mme Josette VANBESELAERE, M. Jean-Claude LOOSE, M. Gervais TERNISIEN, Mme Monique JOUANJEAN, M. Jacques DUCROTOY, Mme Armelle DENIS, M. Michel SIRE, M. Bernard-Robert ROUSSEL, Mme Monique PATRY, M. Jean-Bernard MARTEL, M. Albert LAVIGNE, M. Mine HURIER, M. Jacques FOURE, M. Michel DANTEN, M. Denys CADET, M. Jean-Claude BRUNEL, M. Jacques PARIS, M. Jean-Claude GALHAUT, M. André DEVAUCHELLE, M. Fernand LEBRUN, M. Pascal KERBOUET, M. François JOUANJEAN, Mme Régine PREVOST, M. Jean-Claude DELOUBRIERE, Mme Gisèle DUVAL, M. Jean-Marc DESENCLOS, Mlle Dominique KERBOUET, M. Michel TROUILLET, Mme Francine CAUCHY, M. Michel DEBRAY, M. Lucien DESPRET, M. Jean DEVAUCHELLE et M. Roger DESSAIN.

Après le verre de l'amitié, au cours duquel une tombola gratuite fut organisée pour chaque amicaliste présent, le Comité se réunissait pour élire le bureau, qui se compose comme suit :

Président : M. Jean-Luc FRERE

Vice-Présidents : M. Serge CHAMU, M. Louis DUMEIGE, M. Pascal KERBOUET et M. Jean-Marc DESENCLOS

secrétaire : Mme Régine PREVOST

Secrétaire-Adjoint : M. Jacques FORTEL

Trésorier : M. François JOUANJEAN

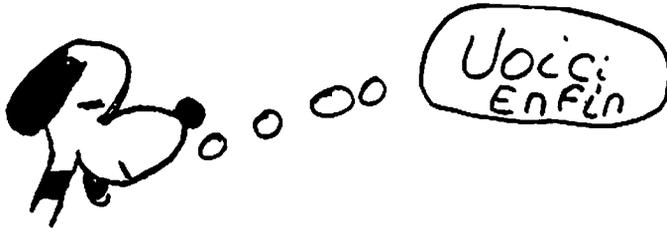
Trésorier-Adjoint : M. Lucien DESPRET

Porte-Drapeau : M. Jacques FORTEL

Membres : Mme Simone ENTZMANN, M. HURIEZ, M. Michel DEBRAY et M. Gervais TERNISIEN



LES JEUX DE TIBUS



nom de ville

Rions
un chien peu...



Un petit garçon en colonie de vacances écrit à sa mère :

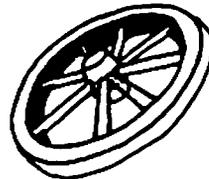
- Chère maman, tu as oublié de coudre mon nom sur mon linge de corps. Alors, tous mes camarades m'appellent « Pur coton ».



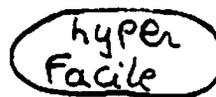
fran (fran fran)

Nous sommes aux Indes. Un fakir fait la sieste sur une planche à clous. Il caresse un petit hérisson qui s'est blotti dans ses bras et murmure :

- Minou, minou...



AN



fran (fran fran)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									■
3									
4			■						
5						■			
6					■				■
7		■							
8							■		
9		■							■
10				■					
11									

HORIZONTALLEMENT : 1 - Arbre des régions chaudes. 2 - Plante aromatique et médicinale. 3 - Point chaudes quand elles sont anglaises. 4 - Partie de ferme - Oiseau palmipède. 5 - En fait voir de toutes les couleurs - Peut faire foncer. 6 - Héroïne de Zola - Porteur de grains. 7 - Variété de singe - Point bigots. 8 - Fait le tour du problème - Point clairsemé. 9 - Tentative qui ne réussit pas toujours. 10 - Possédée - Occupe une certaine place. 11 - Qui devraient se mettre au vert pour récupérer.

VERTICALEMENT : A - Famille de plantes monocotylédones. B - Met en valeurs certaines variétés de roses - Souvent rencontrées chez l'urubu. C - Ville étrangère - Préfixe - Bramer dans la nature. D - Ensemble des larves d'huîtres ou de moules. E - Peut vous rester en travers de la gorge - Pas catholique quand elle est noire. F - Prononcée - Tête d'épervier - Rivière et département. G - Forme de courage. H - Qui peut encore servir d'étaillon dans l'écurie - Sont en vue. I - Perles qui se volatilisent - A qui l'on peut se fier.

La Lettre O vous dit en toute simplicité

'' Omnia vincit amor '' (l'amour triomphe de tout)

OBEIR :

- L'obéissance est un métier bien rude
- Ce n'est pas obéir qu'obéir lentement
- Le navire qui n'obéit pas au gouvernail devra obéir aux écueils.

OBEIR et COMMANDER :

- Il faut apprendre à obéir pour savoir commander
- Pour être grand il faut avoir été petit.
- Il n'y a que ceux qui ont appris à commander qui sachent obéir

OBSCURITE :

- L'Obscurité donne la paix aux hommes simples
- Pour vivre heureux, vivons cachés
- Les nids les plus chauds sont ceux que l'on ne voit pas

OEUVRE :

- A l'oeuvre on connaît l'ouvrier
- C'est au fruit que l'on connaît l'arbre
- C'est au pied du mur que l'on connaît le maçon.

OISIVETE :

- Quand les mains sont oisives, la maison ruisselle
- On a plus de mal à ne rien faire qu'à travailler
- L'oisiveté est la mère de tous les vices.

OPINION :

- Aucun esprit averti n'a jamais considéré que changer d'opinion soit le fait de l'inconstance.
- Il n'y a que les sots et les morts qui ne changent pas d'opinion
- L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

OPINION PUBLIQUE :

- Jamais personne n'a trompé tout le monde, et jamais tout le monde n'a trompé personne.
- L'opinion est la reine du monde
- L'opinion est la reine du monde, parce que la sottise est la reine des sots.

OPTIMISME et PESSIMISME :

- L'optimiste est celui qui croit que le mariage est moins onéreux que les fiançailles.

- Le pire n'est pas toujours certain.

- Ne blâme pas Dieu d'avoir créé le tigre ; remercie-le plutôt de ne pas lui avoir donné des ailes.

ORATEUR :

- On naît poète, on devient orateur.
- Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours
- Un orateur trop long est comme une horloge qui sonnerait les minutes.

ORGUEIL :

- L'orgueil est l'apanage des sots
- L'orgueilleux aimera mieux se perdre que de demander son chemin
- L'orgueil ne réussit jamais mieux que quand il se couvre de modestie.

ORIGINE :

- L'homme né dans une étable est un cheval
- On tient toujours du lieu dont on vient
- Il ne peut sortir d'un sac à charbon que ce qu'il y a dedans.

OSER :

- Qui ose a peu souvent la fortune contraire
- Qui sait tout souffrir peut tout oser
- Oser, vouloir, se taire.

OUBLIER :

- Il est quelquefois utile d'oublier ce que l'on sait
- Ce qui est oublié n'est pas regretté
- C'est un bonheur plutôt qu'un art de savoir oublier

OUTRECIDANSE :

- La truie prétend enseigner Athéna
- Le papillon en se posant sur la branche craint de la briser
- Le brin de paille se figure que c'est contre lui que la mer s'agite

OUVRIER :

- Le salaire de l'ouvrier entre par la porte et sort par la cheminée
- Mauvais ouvrier ne trouve jamais bon outil
- Il y a plus d'outils que d'ouvriers.

CALENDRIER DES FETES

JANVIER

- 3 - Lâcher de ballons par le Syndicat d'Initiative
- 16 - Dîner spectacle à la Belle Epoque de l'Association Tourisme et Culture.

FEVRIER

- 19 au 27 - Séjour en Haute Savoie - Association Tourisme et Culture.

MARS

- 12 - Course Départementale - C.S.A. Athlétisme (15km)
- 20 - Repas des Aînés à la Salle des Fêtes
- 27 - Journée à Maroilles - Association Tourisme et Culture

AVRIL

- 7 au 10 - Séjour en Angleterre : Londres et ses environs - Association Tourisme et Culture
- 24 - Souvenir des Déportés

MAI

- 8 - Commémoration Armistice 1945
- 14 - 15 - Exposition - Foyer des Cheveux Blancs
- 29 - Fête des Mères

JUIN

- 5 - Journée à Walibi - Association Tourisme et Culture
- 10 - Fête de Musique de l'Ecole Edouard Branly
- 11 - Gala de Danse - C.S.A.
- 19 - Fête des Ecoles Primaire et Maternelle

JUILLET

- 2 - 3 - 4 - Séjour au Luxembourg et en Allemagne - Association Tourisme et Culture
- 13 - Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice
- 14 - Fête Nationale - Concours de pêche en matinée
Jeux sur la Place du Marquelet l'après-midi
Bal en soirée (Commission des Fêtes)
- 30 - Kermesse du Centre Aéré

AOUT

- 6 - Concours de pétanque - A.C.L.

SEPTEMBRE

- 3 - Bal de l'A.C.L.
- 4 - Fête locale
- 8 - Procession de la Vierge
- 28 - Réouverture du Foyer des Cheveux Blancs

OCTOBRE -

NOVEMBRE

- 11 - Commémoration de l'armistice 1918

DECEMBRE

- 3 ou 10 - Soirée musicale par l'Association Intercommunale

RELIQUAIRE DE SAINT CHRISTOPHE

Oeuvre la plus précieuse du Trésor de Longpré Les Corps Saints.

Cette statue fut réalisée au début du 16e siècle, par un orfèvre dont le poinçon a été frappé 3 fois sur les épaules des personnages.

D'une hauteur de 53 centimètres, le reliquaire représente Saint Christophe passant un fleuve en portant l'enfant Jésus sur les épaules.

La statue est en bois recouvert de lames d'argent et d'or, l'ensemble est cloué et épouse parfaitement la ligne des vêtements, une parcelle d'os de Saint Christophe est enchâssée dans du cristal.

16 pierres précieuses sont incrustées dans le reliquaire : 8 topazes, 3 rubis, 2 béryls, 1 améthiste, 1 rouge, 1 émeraude.

Dans le socle se trouvent des parties de pierre ayant servi à lapider Saint Etienne.

Le Saint Christophe de Longpré Les Corps Saints fut exposé :

En 1900 à Paris au Petit Palais
lors de l'Exposition Universelle.

En 1965 à Paris au Musée des ARTS Décoratifs
lors de l'Exposition sur les Trésors des Cathédrales et
Eglises de France.

En 1987 à Saint Riquier
lors de l'Exposition sur les Saints guérisseurs.



Reliquaire de St Christophe